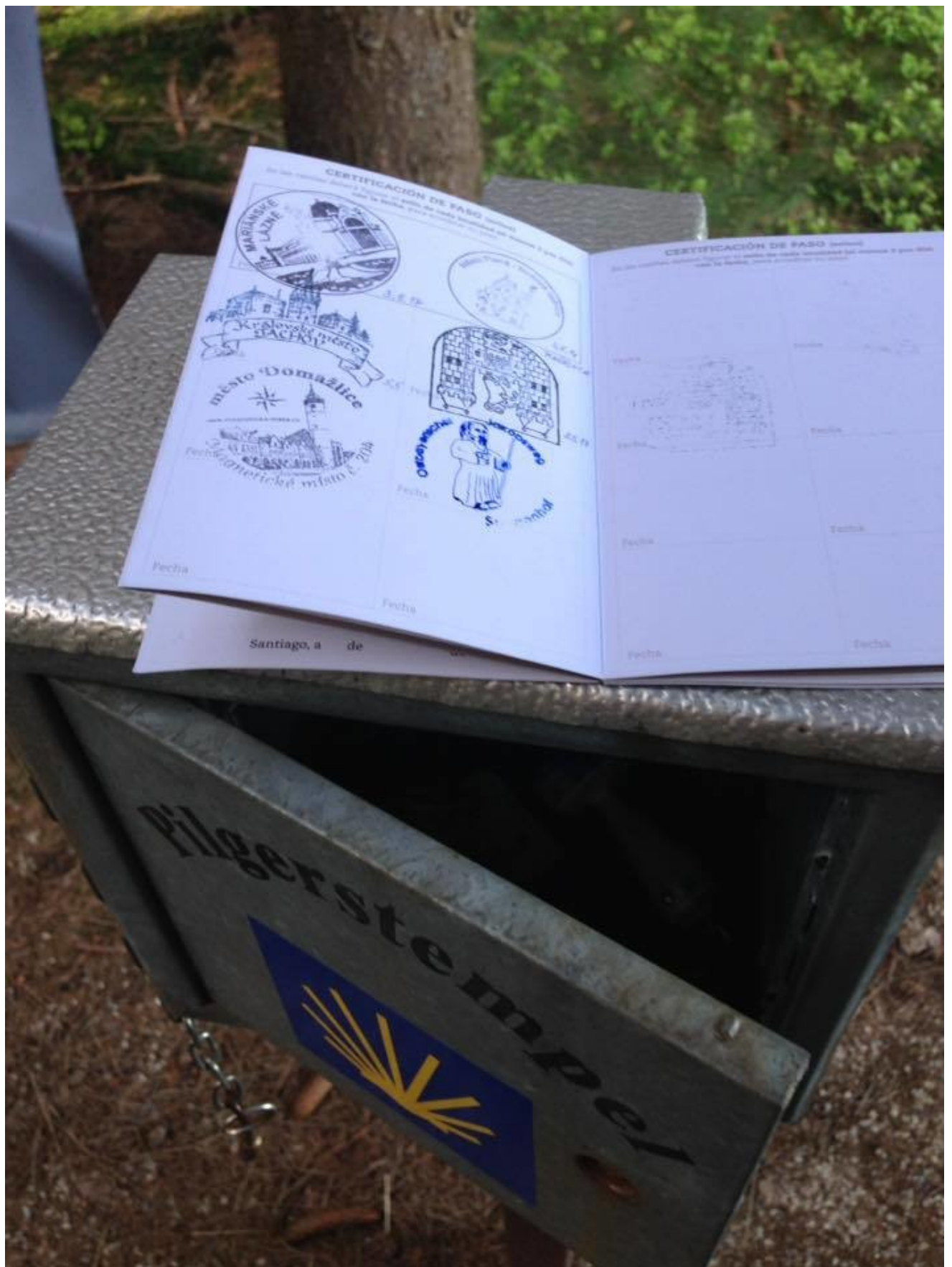


Les associations françaises liées au chemin de Compostelle signent un partenariat historique

Par **Céline Hoyeau**, le 14/10/2017 à 12h17

Ce partenariat inédit, signé vendredi 13 octobre entre associations jacquaires laïques et chrétienne pour unir leurs efforts au service des chemins de Saint-Jacques et des pèlerins, pourrait donner lieu à l'élaboration d'une crédentiale commune.



Elle est l'indispensable « passeport » du pèlerin qui part pour Compostelle. La crédençiale, ce carnet héritier de la « lettre de créance » médiévale sur lequel le jacquet fait apposer un tampon à chaque étape de son pèlerinage, est obligatoire en Espagne et vivement recommandée en France pour avoir accès aux hospices et gîtes. Au bout du chemin, c'est aussi elle qui fait foi des étapes parcourues pour obtenir la fameuse « compostela », le certificat attestant le bon accomplissement du pèlerinage. Or aujourd'hui, il en existe deux types en France : la credencial, délivrée par les associations jacquaires laïques ; et la crédençiale, proposée par l'Église catholique et délivrée dans les grands sanctuaires ainsi que dans certains accueils chrétiens. Cette distinction pourrait disparaître et une crédençiale commune bientôt voir le jour.

Ce projet est emblématique du rapprochement entre la Fédération française des associations des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle (Ffacc), qui regroupe plus de quarante associations jacquaires françaises, et l'association Webcompostella, missionnée par l'Église sur le Chemin, qui ont signé vendredi 13 octobre une convention de partenariat inédite.

Respect de l'identité de chacun

Ce « pont » posé entre les principaux représentants laïques du chemin et les acteurs chrétiens est « historique » dans « l'histoire commune au service des pèlerins » et « dans le plus grand respect de l'identité et du caractère propre de chacun », souligne René de Laportalère, président de Webcompostella.

De fait, le regain d'intérêt pour le pèlerinage de Compostelle depuis plusieurs décennies s'est manifesté par la naissance de nombreuses associations jacquaires, pour beaucoup laïques, même si un grand nombre sont animées par des chrétiens. Cette variété du paysage jacquaire est emblématique de la grande diversité des motivations des pèlerins empruntant le Chemin – religieuses, spirituelles, culturelles, sportives...

À LIRE : À Compostelle, halte spirituelle avec les bénévoles francophones

Cheville ouvrière de ce partenariat avec Sylvain Penna, président de la Ffacc, René de Laportalère se félicite du climat « très ouvert et pacifique » de cette signature intervenue à l'évêché du Puy-en-Velay, en présence de Mgr Luc Crepy. L'évêque de ce point de départ de la plus connue des quatre voies françaises de Compostelle a pour sa part salué « l'esprit d'ouverture » qui a présidé à cet accord, en dépit des différences -voire des divergences- entre diverses associations, rappelant combien, comme dans « l'esprit du Chemin », cette « volonté d'avancer ensemble » au service des pèlerins est avant tout le fruit de « rencontres ».

La convention prévoit notamment des actions bilatérales d'échange, de partage, de publication et de communication via leurs sites respectifs... La Ffacc s'engage entre autres à promouvoir l'accueil francophone mis en place en 2015 à Santiago par Webcompostella à la demande de l'Église de France pour tous les pèlerins francophones sans distinction de nationalité et de motivation spirituelle, culturelle ou autre.

Présentation à Lourdes le 4 novembre

Le projet de « *crédenciale commune unifiée avec le concours de toutes les autres associations jacquaires françaises qui souhaiteront s'associer à cette démarche* » doit quant à lui être au préalable présenté aux évêques français le 4 novembre prochain, lors de leur Assemblée plénière à Lourdes.

Il y a quinze ans, une créanciale propre à l'Église avait été mise en place pour garantir la possibilité, avant le départ du pèlerin, d'un entretien sur ses motivations, ainsi que la gratuité de son « passeport ». Aujourd'hui, ces distinctions n'ont plus guère lieu d'être car les trois quarts des crédentiales sont délivrées à Saint-Jean-Pied-de-Port, pour quelques euros et sans entretien en raison du nombre de pèlerins affluant vers ce point de départ du Camino frances.

Si elle est adoptée, la future crédentiale commune maintiendra un espace réservé dans lequel chaque association jacquaire pourra inscrire le texte qui lui est spécifique, d'ordre spirituel ou laïc.

Céline Hoyeau